

DGFG – Direction des projets d'équipements

Affaire suivie par Christophe SAUDRAIS
Tél. +33 (0)2 40.99.48.79
Fax. +33 (0)2 40.99.49.12

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Préfecture de Loire-Atlantique
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 Nantes cedex 1

Nos réf. : H2A501130201

Pièces-jointes : Dossier en 3 exemplaires

Objet : Restructuration de la déchèterie de Carquefou –
Demande d'enregistrement au titre des ICPE

Nantes, le **25 FEV. 2013**

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter, au nom de Nantes Métropole, une demande d'enregistrement d'une déchèterie, localisée au lieu-dit l'Ebeupin, sur la commune de Carquefou. Cette demande est réalisée dans le cadre d'un projet de restructuration et d'extension de cette déchèterie exploitée depuis 1992.

S'agissant d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), vous trouverez ci-joint un dossier de demande d'enregistrement reprenant la description de ces activités et les conditions d'exploitation, établi conformément aux dispositions des articles R.512-46-1 et suivants du Code de l'environnement.

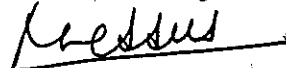
Les activités concernées par la nomenclature des ICPE (annexe de l'article R.511-9 du Code de l'environnement) sont présentées dans le tableau suivant avec la terminologie du texte.

N° de rubrique	Désignation de l'activité	Conditions de classement	Capacités projetées	Régime
2710	Installations de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets	1. La quantité de déchets dangereux susceptibles d'être présents dans l'installation étant supérieure ou égale à 1 t et inférieure à 7 t	3,21 t	DC
		2. Le volume de déchets non dangereux susceptibles d'être présents dans l'installation étant supérieur ou égal à 300 m ³ et inférieur à 600 m ³	505,4 m ³	E

*D : déclaration, C : soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement,
E : enregistrement.*

Nous demandons à l'Administration de bien vouloir accepter l'échelle du 1 / 400 pour la présentation du plan d'ensemble en application de l'article R 512-46-4 du Code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées

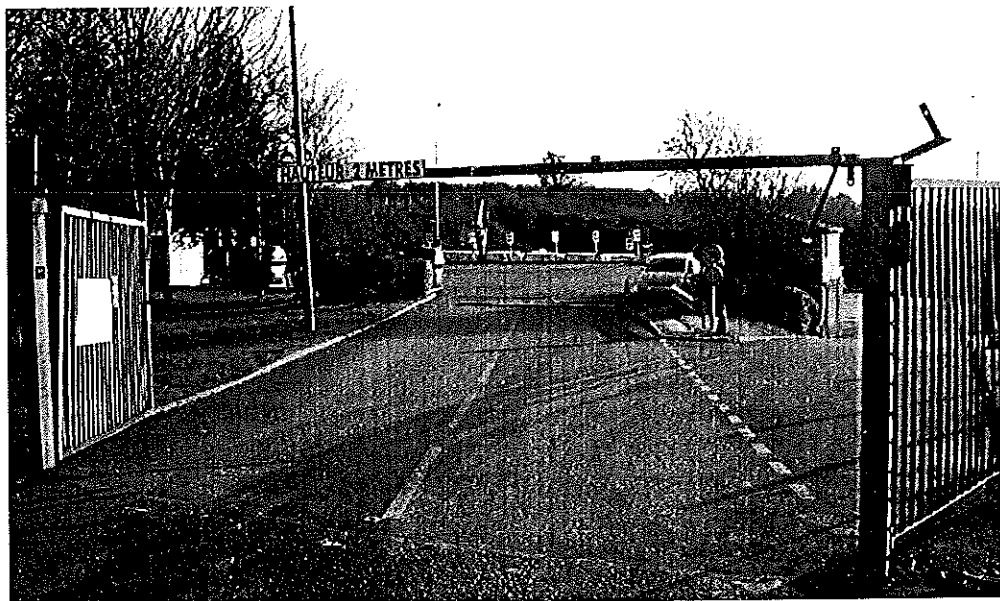

Michèle GRESSUS
Vice-présidente

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, le
26 FEV. 2013

NANTES MÉTROPOLE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA DÉCHÈTERIE DE CARQUEFOU (44)

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES ICPE



NANTES MÉTROPOLE
2 Cours du Champ de Mars – 44923 NANTES CEDEX 9



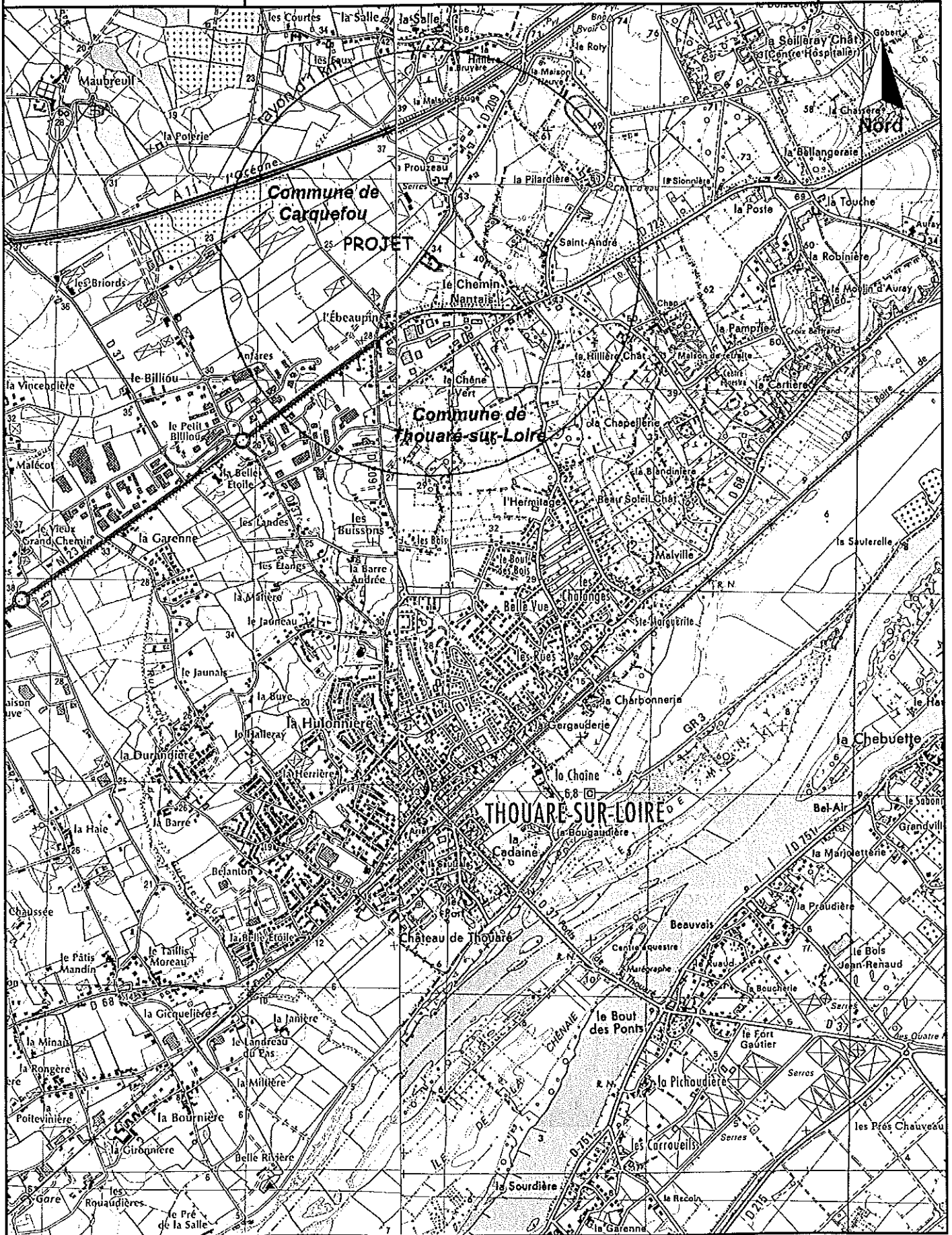
inovadia

NANTES METROPOLE

Réaménagement de la déchèterie de Carquefou (44)

Figure 2 : Carte de situation
(extrait des cartes IGN n°1223 E de Nantes et 1323 O de Vallet)

Echelle
1/25 000





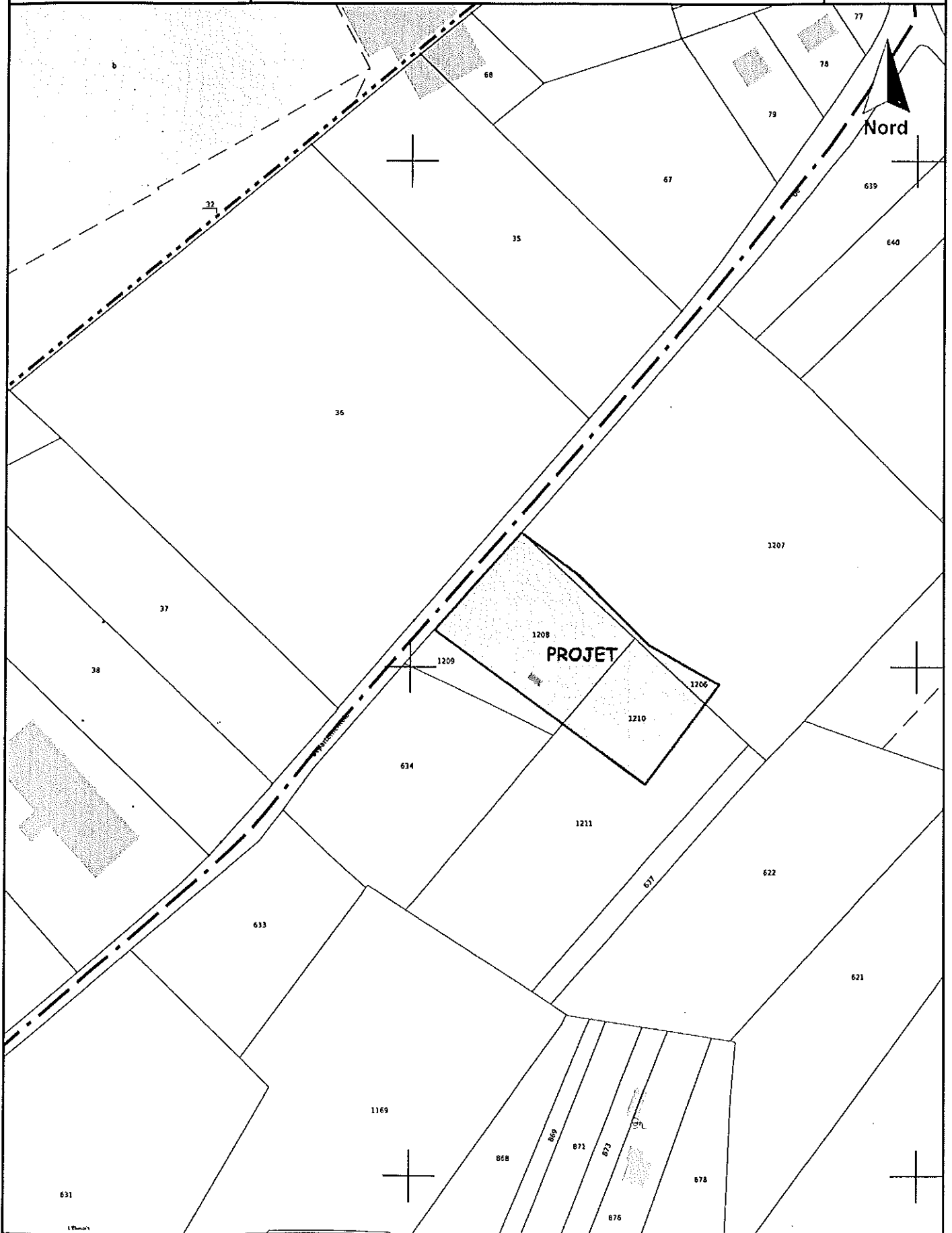
inovadia

NANTES METROPOLE

Réaménagement de la déchèterie de Carquefou (44)

Figure 3 : Plan de situation au cadastre
(commune de Carquefou, section D, source : www.cadastre.gouv.fr)

Echelle
1/2 000



2. L'INSTALLATION ET SES ACTIVITÉS

2.1 CONTEXTE

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets sur son territoire, Nantes Métropole exploite 12 déchèteries, dont une sur la commune de Carquefou, créée en 1992.

Aujourd'hui, la déchèterie de Carquefou ne présente plus les moyens pour répondre à la demande de collecte des déchets. Dans cette situation, Nantes Métropole souhaite réaliser une restructuration de son installation afin de la moderniser et ainsi répondre aux enjeux de la gestion des déchets.

2.2 LOCALISATION DE L'INSTALLATION

(Cf. Figures 1 et 2 : Cartes de situation au 1 / 250 000 et 1 / 25 000)

La déchèterie est sise au lieu-dit *l'Ébeaupin* dans le secteur Sud-Est de la commune de Carquefou :

- en bordure de la route départementale n°209 (D209) ;
- à 650 m au Sud de l'autoroute A11 ;
- à 2,3 km au Nord-Est du centre-ville de Thouaré-sur-Loire ;
- à 3,4 km au Sud-Est du centre-ville de Carquefou ;
- à 10 km au Nord-Est du centre-ville de Nantes.

La commune de Carquefou couvre une superficie de 43,4 km² pour une population de 17 772 habitants au 1^{er} Janvier 2009. La densité moyenne est de 4096,3 habitants/km² (moyenne nationale : 95 habitants/km², Source : INSEE). Carquefou est membre :

- de la communauté d'agglomération Nantes Métropole ;
- du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la métropole Nantes Saint-Nazaire.

2.3 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LE TERRAIN

(Cf. Figures 1 et 2 : Cartes de situation au 1 / 250 000 et 1 / 25 000)

(Cf. Figure 3 : Plan de situation au cadastre)

Département :	Loire-Atlantique
Arrondissement :	Nantes
Canton :	Carquefou
Commune :	Carquefou
Lieu-dit :	<i>l'Ébeaupin</i>

Identification des parcelles :

Tableau 1 : Identification des parcelles au cadastre

Section	N°	Superficie totale	Superficie totale	Propriétaire
D	1206	303 m ²	5 000 m ²	Nantes Métropole
D	1208	3 013 m ²		
D	1210	1 684 m ²		

2.4 LE PROJET DE DÉCHÈTERIE

2.4.1 Équipements et infrastructures de l'installation

(Cf. Figure 4 : Plan de masse de l'installation)

(Cf. Figure 5 : Plan d'ensemble de l'installation avec les voiries et les réseaux dans un rayon de 35 m)

(Cf. Photographie 1 : Le site et ses abords)

❖ Situation actuelle

La déchèterie de Carquefou est actuellement équipée :

- d'une plate-forme haute donnant accès à 11 quais de déchargement accueillant des bennes de 35 m³ pour la collecte des déchets (déchets verts, bois, ferraille, cartons et autres valorisables), ainsi qu'une cuve à huiles et des conteneurs pour la collecte des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ;
- d'un local gardien dans le secteur Ouest de la plate-forme haute ;
- d'une plate-forme basse accessible à l'exploitant ;
- de voiries en revêtement enrobé ;
- d'un bassin de rétention, au Sud de l'installation ;
- d'une clôture, d'un portail et d'espaces verts.

L'installation est accessible depuis la D209, située en limite Nord du site.

Les équipements actuels (quais, local gardien, clôture, voirie, ...) sont en partie détériorés suite à l'usage de l'installation. Ils feront l'objet de réparations, de sécurisation ou de reconstruction dans le cadre du projet. L'emprise de l'installation ne sera pas modifiée.

❖ Situation future

Le projet prévoit d'aménager la déchèterie de Carquefou de la manière suivante :

- une entrée/sortie commune aux usagers et à l'exploitant, accessible depuis la D209, au Sud-Est de l'installation ;
- une plate-forme basse, en revêtement enrobé, accessible uniquement par l'exploitant, avec :
 - des emplacements pour les bennes de collecte des déchets sur un dallage béton ;

- une aire de retournements pour les camions de transport lors de l'enlèvement des bennes ;
- trois places de stationnement pour l'exploitant ;
- une aire en béton de stockage pour la rotation des bennes relais et pour le compacteur mobile ;
- un quai en voile béton avec des garde-corps métalliques d'un mètre de hauteur en haut de quai, devant chacune des 11 bennes et sur tous les côtés latéraux des bennes ;
- une plate-forme haute, en revêtement enrobé, accessible aux usagers pour le dépôt des déchets à partir du quai et où seront aménagés :
 - un local pour le gardien de 36 m² (bureau, vestiaire, sanitaire, zone technique), au niveau de la rampe d'accès de la plate-forme ;
 - un caisson maritime de collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) d'environ 18 m² ;
 - un conteneur de collecte des Déchets Diffus Spécifiques (DDS), équipé de dispositif de ventilation et d'évacuation des fumées, d'environ 10 m² ;
 - des colonnes d'apport volontaire (papiers, verres, textiles) et une cuve de collecte des huiles usagées ;
 - une zone de dépôt de l'excédent de déchets verts, pour les jours de forte affluence, d'une capacité de 35 m³ ;
 - pour la récupération des objets de réemploi, une aire de 27 m² mise à disposition pour le stationnement d'un camion, une journée par semaine, sur le site ;
- des espaces verts (engazonnement, plantations).

À proximité de chaque benne ou zone de dépôt, la nature des déchets collectés sera précisée par une signalisation verticale.

L'installation sera équipée :

- d'un réseau de collecte des eaux pluviales de ruissellement, grâce à des avaloirs et aux bordures, ainsi qu'un séparateur à hydrocarbures et un bassin de rétention de 50 m³, permettant un traitement des eaux avant leur rejet au milieu naturel ;
- d'un réseau de collecte des eaux usées des sanitaires, raccordé à un système d'assainissement non collectif situé à l'Ouest du local gardien ;
- d'un éclairage grâce à des candélabres répartis sur la déchèterie.

L'installation sera fermée en dehors des horaires d'ouverture grâce au portail d'accès à l'entrée/sortie. L'ensemble du site sera clôturé par un grillage en mailles soudées de 2 m de hauteur.

La circulation des usagers sera réalisée en sens unique. Une signalisation verticale et au sol indiquera le sens de circulation. Les voiries seront en revêtement enrobé et dimensionnées pour le trafic engendré par l'activité de l'installation (véhicules légers, poids lourds).

L'installation sera raccordée aux réseaux électrique, télécom et d'alimentation en eau potable.

Les bâtiments seront construits en matériaux incombustibles (classe A1), coupe-feu 2 heures et équipés d'un dispositif d'évacuation des fumées et de ventilation afin de réduire le risque de formation de zone ATEX.

Les installations électriques seront réalisées avec du matériel installé par des personnes agréées, conformément aux règles de l'art, aux normes (NFC 15.100 pour le matériel électrique basse tension et NFC 13.200 pour le matériel électrique haute tension) et règlements applicables (Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988 relatif à la réglementation du travail). Toutes les installations électriques seront tenues en bon état et seront contrôlées tous les ans par un organisme agréé.

Un poteau incendie est présent à 75 m au Nord-Est de l'entrée de la déchèterie, le long de D209. Son débit est évalué à 123 m³/heure sous 1 bar.

Le gardien disposera d'un téléphone fixe et d'un poste informatique.

Les équipements des services techniques de la Nantes Métropole pourront intervenir sur l'installation, notamment pour l'entretien des espaces verts.

2.4.2 Accès et circulation sur l'installation

(Cf. Annexe 1 : Caractéristiques techniques des équipements)

(Cf. Annexe 2 : Équipements de sécurité)

(Cf. Figures 1 et 2 : Cartes de situation au 1 / 250 000 et 1 / 25 000)

(Cf. Figure 4 : Plan d'ensemble de l'installation avec les voiries et les réseaux dans un rayon de 35 m)

L'accès à la déchèterie est réalisé à partir de la route départementale n°209 (D209) située en limite Ouest du site. La D209 relie le centre-ville de Thouaré-sur-Loire au Sud-Ouest à la route départementale n°9 (D9), située au Nord-Est de la commune de Carquefou, et, croise la route départementale n°723 (D723) à 450 m au Sud-Ouest de l'installation. La D723 relie Nantes et Angers.

Un projet d'élargissement de la D209 aux abords de la déchèterie de Carquefou est en cours avec le Conseil Général de Loire Atlantique.

Les voiries des plates-formes basse et haute seront en revêtement enrobé de type voirie lourde.

L'ensemble des voies sera suffisamment dimensionné pour recevoir le trafic lié aux activités de la déchèterie (véhicules légers et poids lourds).

2.4.3 Origine des déchets et population à desservir

Les dépôts de déchets sur la déchèterie de Carquefou sont réalisés par les habitants des communes du territoire de Nantes Métropole et en particulier des communes de Carquefou, et de Thouaré-sur-Loire. La population desservie est estimée 27 850 personnes. En 2011 149 959 personnes ont fréquenté la déchèterie et 8 625 tonnes de déchets ont été collectées.

2.4.4 Les produits entrants et fonctionnement de l'installation

Les déchets sont apportés par les particuliers à l'aide de véhicules légers ou utilitaires, tractant ou non des remorques. La déchèterie permet de réaliser un tri des déchets par les usagers en fonction de leur nature. La nature des déchets que reçoit chaque conteneur ou benne sera signalée par un panneau d'information.

Les déchets acceptés sur la future installation sont présentés dans les tableaux pages suivantes, précisant les capacités de stockage maximal de déchets dangereux et non dangereux.